



Ecole Fondamentale Communale
de GOUVY
Rue Bovigny, 105 6670 GOUVY
TEL : 0495.47 65 71
TÉL/FAX : 080-214543
e-mail : ecolecommunale@gouvy.be

Gouvy, le 11 mai 2020

A l'attention des parents de l'implantation scolaire d'Ourthe.

**Objet : Phase 2 du déconfinement – Adaptations des mesures au sein de l'Ecole à partir
du lundi 18 mai**

Chers Parents,

J'espère que ces quelques semaines ont pu se dérouler dans des conditions acceptables pour chacun d'entre vous et que votre famille n'a pas trop souffert de cette crise.

L'Ecole, vos enfants et vous-mêmes êtes concernés par la 2^{ème} phase du déconfinement. Celle-ci engendre un grand nombre d'adaptations au sein des 4 implantations afin d'assurer, en priorité, la sécurité de vos enfants et des membres du personnel. Il convient donc de faire preuve de concession par rapport à l'organisation générale dépendante de cette priorité.

Je sais que plusieurs d'entre vous sont impatients de connaître les nouvelles modalités. Toutes les mesures imposées par le Service National de Sécurité et l'ONE ont demandé un certain temps de réflexion et de préparation pour finaliser ce plan. Ces mesures sont nombreuses, variées et mises à jour presque quotidiennement. Selon l'évolution de la situation générale, elles pourraient être modifiées dans les jours prochains. Dans ce cas, un nouveau courrier vous parviendrait pour compléter votre information. Suivant les consignes de sécurité reçues à ce jour, je vous transmets ces mesures de manière stricte et rigoureuse afin de faciliter leur transmission et leur intégration. Merci d'excuser ce style télégraphique et intransigeant.

→ Informations générales

- Réouverture des 4 implantations pour la garderie
- En annexe à ce courrier, le tableau de répartition des différents locaux.
- L'entrée à l'intérieur des bâtiments est strictement interdite à toute personne ne faisant pas partie du personnel.
- Signaler sa présence à l'accueillante/à l'enseignant au travers de la porte vitrée du réfectoire dans la petite cour.
- Les enfants porteurs de symptômes ne peuvent fréquenter ni les cours ni la garderie.
- L'enfant développant un symptôme durant la journée sera isolé et un parent devra le récupérer le plus rapidement possible.
- Le personnel éducatif et technique sera porteur de masque en présence des enfants.
- Le port du masque est obligatoire pour les enfants de 6^{ème} primaire. L'école fournira 1 masque en tissu par enfant le premier jour de la reprise des cours ; la famille veillera à ce que l'enfant soit en possession du second.
- A partir du 2^{ème} jour, les parents devront prévoir 2 masques stériles pour leur enfant de 6^{ème} primaire, tant à la garderie que durant les cours. Changement de masque après le dîner.
- Prévoir 2 sacs en tissu ou 2 boîtes en plastic propres, l'un pour les masques propres, l'autre pour les masques usagés.

- La désinfection quotidienne des masques, sacs ou boîtes doit se faire au domicile.
- Les groupes d'enfants seront distancés à l'intérieur de l'établissement afin d'éviter les croisements dans les couloirs et les sanitaires.
- Pour les mêmes raisons, les récréations seront alternées ou dans des cours séparées.
- Le repas de midi se prendra dans le local de garderie et dans la classe. Il n'y aura plus de repas chauds jusqu'au 30 juin.

→ Garderie

Attention : modification des modalités d'inscription Inscriptions obligatoires, au plus tard la veille au 080/21 45 43 entre 8h30 et 12h30

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi dans le local habituel, de 7h30 à 19h15.
- **Mercredi : garderie centralisée à Bovigny** de 7h30 à 19h15, dans le réfectoire enseignants nouveau bâtiment (entrée par la porte côté parking)
- Le temps de garderie doit être limité au temps de travail des parents et de leur déplacement et uniquement réservé aux enfants dont les parents n'ont pas d'autre solution.
- Le premier jour, délivrer une attestation sur l'honneur déclarant l'incapacité à trouver cette autre solution de garde. En annexe.

→ Reprise des cours

- Afin de respecter les mesures de distanciation, les enfants seront accueillis par groupes de maximum 10 élèves.
- En annexe,
 - o le tableau de répartition des différents locaux et l'horaire des cours pour chaque groupe
 - **P6** → chaque groupe 2 X / semaine **à partir du 18 mai**
 - **P1 et P2** → chaque groupe 1 X / semaine **à partir du 25 mai**
 - o la liste des enfants répartis dans les différents groupes
- Respect des horaires et des groupes
- Les enfants reprenant les cours reviennent avec leurs travaux réalisés au domicile
- Les élèves de P3-4 et 5 poursuivent le travail à distance ; ceux fréquentant la garderie peuvent travailler à leurs travaux. L'accompagnement de l'adulte assurant la garderie ne peut être assuré.

Les défis à relever sont nombreux. Nous avons besoin de vous ; l'équipe éducative et moi-même comptons sur votre soutien et votre collaboration pour la mise en œuvre de ce qui précède. Je suis à votre disposition si vous avez besoin d'informations complémentaires.

Brigitte MARTIN
Directrice
E.F.C. Gouvry